

Image not found or type unknown



## Succession banque parts sociales

Par **Nicole38450**, le **15/10/2019** à **10:24**

Mon pere est décédé il y a 10 ans, succession terminée en sept 2009.  
La caisse d epargne vient de faire un virement à ma mère des parts sociales que detenait mon pere  
10 ans après!! nous avons eu des rv reguliers avec la conseillère pour rnfairele point sur les comptes mais jamais on nous a parlé de cela.  
La banque a t elle le droit de garder cet argent si longtemps ? quel dedomagement puis je demandé pour ma mère (93 ans )?  
Quelle est la loi concernant cela ?  
Merci